► 1 juin 2015 - 17:21

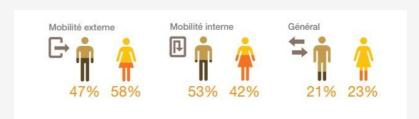
PAYS: France

TYPE: Web Grand Public

URL: http://www.usinenouvelle.com/



Mobilité, carrière et rémunération...ce que pensent les cadres dirigeants





© Victor1558 - Flickr - C.C.

ÉTUDE EXCLUSIVE Pour sa 9ème édition de MobiCadres, **Deloitte** et Nomination publient le baromètre de référence sur la mobilité des décideurs. Cette étude, réalisée auprès d'un panel de 4 854 cadres, analyse les principaux mouvements et raisons de leur mobilité, et s'intéresse à leurs attentes en termes de rémunération, de missions et de carrière.

Avec une moyenne de 4,1 années passées dans un même poste, les cadres "décideurs" avec un niveau hiérarchique entre N et N-2 à partir du président pour les entreprises de moins de 2 000 salariés et N et N-5 pour celles de plus de 2 000 salariés, sont une population très mobile. Il ressort de la dernière étude publiée ce lundi 1er juin par **<u>Deloitte</u>** et Nomination, MobiCadres, quel que soit le mode de mobilité (externe ou interne), les décideurs recherchent avant tout la satisfaction personnelle. Synthèse des principales données.

Gestion de leur mobilité

- Le taux de mobilité des cadres dirigeants (22%) reste stable par rapport à l'année précédente.
- Cette mobilité s'exerce aussi bien à l'interne que vers l'externe, à 50/50.
- Les cadres dirigeants restent en moyenne 4,1 ans au même poste avant d'en changer.

Baromètre de leur carrière

- Les femmes sont davantage attirées par une mobilité externe tandis que les hommes privilégient la mobilité interne.
- 81% des cadres dirigeants déclarent garder un œil sur le marché tout en étant satisfaits du poste qu'ils occupent.
- 64% des cadres n'actualisent qu'une seule fois par an leur profil sur les réseaux sociaux.

URL: http://www.usinenouvelle.com/

PAYS: France

TYPE: Web Grand Public

► 1 juin 2015 - 17:21

L'USINE NOUVELLE com

Cliquez ici pour accéder à la version en ligne

Le critère salaire

- 16% des décideurs acceptent une baisse de salaire lors d'une mobilité externe.
- L'écart de rémunération entre le salaire moyen des hommes et celui des femmes est de 19%.
- Les cadres dirigeants bénéficient de 15% d'augmentation en cas de mobilité interne.
- 9 cadres sur 10 considèrent la rémunération comme motivante ; 1 sur 2 considère qu'un supplément de rémunération entraînerait un surcoût de motivation.

Aurélie M'Bida